

DEMANDE D'INSCRIPTION

Ce document est à retourner complété et signé par mail à l'asbl Mon's livre à dequenne.monslivre@proximus.be, à info@monslivre.be ou par courrier postal au 112c Route d'Ath – 7020 Nimy (BE) pour le 1^{er} septembre 2019 au plus tard (dans la limite des emplacements disponibles). Si votre dossier est accepté, nous vous enverrons une facture par mail.

IDENTIFICATION DE L'EXPOSANT

L'exposant participe en qualité de :

- Editeur Auteur Libraire Illustrateur

Nom de l'exposant :

(NB : ce nom sera celui utilisé sur nos supports de communication pour désigner votre stand)

Nom de la personne de contact :

Fonction :

Téléphone : **E-mail** :

Site internet :

Veillez aussi nous envoyer une image couleur (logo ou photo pour un auteur) au format JPEG.

Ce fichier doit comporter votre nom (Ex : John Doe.jpg)

Bref résumé des activités de l'exposant et des livres présentés :

.....

L'exposant participe en qualité d'auteur autoédité : Oui Non

Si vous êtes un auteur mais que vous présentez vos ouvrages sans votre éditeur, merci de préciser le nom de la maison d'édition concernée :

RÉSERVATION DE L'EMPLACEMENT

Il existe trois formules pour les emplacements à Mon's livre :

FORMULE 1 : Location d'une table + 1 chaise (les tables sont cumulables)

FORMULE 2 : Location d'un emplacement vide fourni sans matériel

FORMULE 3 : Location d'un stand avec parois, spots et tapis (tables & chaises en option)

Le soussigné prend en location, **POUR LES 2 JOURS** : (cochez la formule choisie, ainsi que les options souhaitées)

FORMULE 1 : un espace comprenant **une table + chaise** : 50€/mètre courant

Si vous choisissez la formule 1, veuillez cocher le(s) module(s) souhaité(s) dans le tableau. Les modules peuvent être additionnés.

½ table (1 mètre courant) avec 1 chaise	1 table (2 mètres courants) avec 2 chaises	2 tables (4 mètres courants) avec 4 chaises	3 tables (6 mètres courants) avec 6 chaises	4 tables (8 mètres courants) avec 8 chaises	5 tables (10 mètres courants) avec 10 chaises
<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 300 €	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €

FORMULE 2 : un emplacement vide (fourni **SANS matériel** et sur lequel l'exposant pourra disposer son propre matériel d'exposition, sous réserve d'approbation préalable des responsables de l'asbl) : **25 €/m²** (uniquement valable à partir de 6m²)
..... mètres de vitrine x mètres de profondeur = m² = €

FORMULE 3 : un stand (structure avec parois, spots électriques et tapis de sol ; **LA LOCATION DES TABLES DANS LE STAND N'EST PAS COMPRISE DANS LE PRIX ! (50 €/par table + 2 chaises)** : **50 €/m²** (uniquement valable à partir de 6m²)
..... mètres de vitrine x mètres de profondeur = m² = €
Veuillez préciser si vous souhaitez des parois latérales en plus de la paroi de fond : gauche / droite

OPTION FORMULE 3 : table(s) de 2 mètres courants (+ 2 chaises offertes/table) dans le stand
Soit : x 50 € supplémentaires =€

OPTIONS : vous souhaitez également : (cochez votre choix)

- être situé près d'un raccordement électrique (gratuit, sous réserve d'espace disponible)
- disposer d'un accès internet : (merci de cocher l'option voulue et de l'ajouter au prix total)
 - o Boîtier wifi de 1Go de DATA pour le weekend : 50 €/boîtier.
 - o Boîtier wifi de 2Go de DATA pour le weekend : 75 €/boîtier.

L'asbl ne fournit pas de multiprises. N'oubliez pas de prendre la votre.

FACTURATION

Rue : N° :
Code Postal : Ville : Pays :
Cette adresse est-elle également celle où vous pouvez envoyer les supports de communication ? OUI - NON
Si non, indiquez l'adresse adéquate :
N° de TVA :
N° de compte bancaire (IBAN) :
Site Internet/Page Facebook :

RÉCAPITULATIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Formule choisie : Formule 1 : Tables Formule 2 : Espace vide Formule 3 : Stand Options
Somme à payer : = €
Les prix valent pour les deux jours et sont toutes taxes comprises.

Après réception de cette demande d'inscription, nous vous enverrons un mail de confirmation ainsi que votre facture. La somme totale est à verser dès réception de la facture sur le compte mentionné sur celle-ci et ci-dessous. **Les paiements par chèque ne sont pas admis, ni les paiements en liquide lors de l'événement.** Lors du versement, veuillez mentionner en COMMUNICATION le nom du stand (ex. : Editions XYZ) et le n° de facture (ex. : 2019-000). Seul le paiement confirme définitivement l'inscription ! En cas de non règlement dans les délais, nous nous accordons le droit d'attribuer l'emplacement à un autre exposant.

TOTAL à payer sur le compte de l'asbl Mon's livre dès réception de la facture
IBAN : BE45 0689 0158 2489 - BIC : GKCCBEBB

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement général du salon, dont il garde une copie, et s'engage à en respecter les clauses.

Fait à, le 2019
(Nom et signature + mention « lu et approuvé »)

LOCALISATION DE L'EMPLACEMENT

Afin de nous aider à constituer de nouvelles sections, merci de bien vouloir cocher la catégorie qui vous correspond le mieux :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Art & Patrimoine | <input type="checkbox"/> Libraires | <input type="checkbox"/> Romance |
| <input type="checkbox"/> Arts de la scène | <input type="checkbox"/> Littérature | <input type="checkbox"/> Santé & Bien-être |
| <input type="checkbox"/> BD & Fanzine | <input type="checkbox"/> Loisirs & Vie pratique | <input type="checkbox"/> Sciences exactes |
| <input type="checkbox"/> Histoire & Mémoire | <input type="checkbox"/> Manga | <input type="checkbox"/> Sciences humaines & sociales |
| <input type="checkbox"/> Imaginaire (SFFF) | <input type="checkbox"/> Poésie | <input type="checkbox"/> Société & Actualité |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Polar & Thriller | <input type="checkbox"/> Voyages |

Autres suggestions :

Demandes particulières au sujet de votre emplacement :

DÉDICACES

Le nom des auteurs sera repris dans le programme et sur le site du salon par ordre alphabétique. Pour une question d'organisation, veuillez, autant que possible, nous envoyer une liste complète des auteurs (NOM + prénom) qui seront présents sur votre stand ainsi que leurs heures/jours de dédicace. Les auteurs dont le nom/les heures de dédicace ne nous auront pas été communiqués avant le 15 septembre ne figureront pas dans le programme papier du salon.

NOM DE L'AUTEUR	JOUR(S) & HEURES DE DÉDICACE

FICHE «AUTEUR» (Merci de remplir 1 fiche par auteur en dédicace)

Nom (à diffuser dans le programme) :

Ville, code postal et pays :

E-mail de l'auteur :

Auteur notamment de :

Descriptif :

Présence sur le stand : (tranches de 2 heures, cumulables) Les auteurs venant seuls sont priés d'assurer une présence continue.

Samedi : 10h-12h 12h-14h 14h-16h 16h-18h

Dimanche : 10h-12h 12h-14h 14h-16h 16h-18h

Veillez aussi nous envoyer une photo de l'auteur au format JPEG.

Ce fichier doit comporter votre nom (Ex : John Doe.jpg)

RÈGLEMENT & INFORMATIONS

Généralités :

Le salon Mon's livre est organisé par l'asbl Mon's livre. Cet événement annuel a pour objectif de promouvoir la lecture en favorisant le contact du public avec la production éditoriale (régionale, nationale et internationale) et ses artisans. L'événement a également pour but de contribuer à l'économie et au développement du livre.

Inscription :

Les documents d'inscriptions ci-joints sont à retourner à l'asbl Mon's livre, soit par mail via info@monslivre.be, soit par courrier au 112c Route d'Ath à Nimy (7020 - BE) pour le 1er septembre au plus tard. Dès réception des documents, un accusé sera envoyé par mail au demandeur. Sans nouvelles de notre part, n'hésitez pas à nous contacter. Avoir déjà participé à Mon's livre ne signifie pas que l'exposant est automatiquement réinscrit : il doit chaque fois remplir et renvoyer ces documents à temps.

Les demandes d'inscription seront soumises aux membres de l'asbl Mon's livre. Ce comité a le pouvoir de choisir les personnes autorisées à exposer. Il a pour mission de veiller à l'éthique de la manifestation, dans le respect des principes démocratiques et des lois. Les organisateurs ne sont pas tenus de motiver leurs décisions et ont le droit de résilier une inscription si l'exposant ne respecte pas toutes les clauses du présent règlement.

Si pour des raisons de force majeure Mon's livre ne pouvait avoir lieu, les contrats de participation seraient annulés et les sommes disponibles, après paiement des dépenses engagées, réparties entre les exposants au prorata des versements faits par chacun d'eux.

Paiement :

En cas d'acceptation de la candidature, une facture sera envoyée par mail à l'exposant. Le montant total est à verser dès réception de la facture (la date du document faisant foi). En

cas de non paiement dans les délais, les organisateurs se réservent le droit de disposer de l'emplacement réservé. L'exposant reste lié par ses obligations et est tenu de payer la totalité des sommes prévues.

Accès :

Le Lotto Mons Expo se situe avenue Abel Dubois à 7000 Mons. Un parking exposants est réservé à l'arrière du bâtiment (avenue Thomas Edison, 2). Il est accessible samedi, de 7h30 à 19h, et dimanche, de 9h à 20h30. **MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE VOTRE N° DE STAND au préalable et de le mettre sur votre tableau de bord.** L'espace étant insuffisant pour accueillir tous les exposants, ceux qui ne trouvent pas d'emplacement après déchargement sont invités à emprunter d'autres parkings gratuits accessibles autour du Lotto Mons Expo et des Grands Prés.

L'accès des exposants au hall se fera par ce parking durant le montage et le démontage. Les auteurs dont les dédicaces débuteraient après l'ouverture du salon sont invités à emprunter l'entrée « visiteurs » pour se rendre sur leur stand.

Montage et démontage :

Le salon est accessible gratuitement au public les samedi 16 et dimanche 17 novembre, de 10h à 18h. Il est impératif que tous les stands soient prêts pour l'ouverture (soit le samedi à 10h). La mise en place de votre espace pourra se faire le vendredi 15 novembre de 13h30 à 18h ou le samedi 16 novembre, entre 7h30 et 9h30. Le dimanche, l'espace est accessible dès 9h. Nous proposons aux exposants de profiter le samedi et le dimanche matin, entre 9h et 10h, d'un café de bienvenue offert (sur présentation du badge « exposant »).

Les organisateurs déterminent les catégories d'exposants et attribuent les emplacements en fonction de la date d'inscription (y compris la réception du paiement), des besoins de l'événement et des contraintes matérielles de la salle, et en tenant

compte dans la mesure du possible des souhaits exprimés par les participants.

L'exposant recevra le plan du salon au moins une semaine avant Mon's livre. Une fois le plan approuvé par l'asbl, aucune modification ne pourra lui être apportée. L'organisateur peut cependant modifier l'implantation et les superficies réservées en cas de force majeure.

Les badges et documents utiles se trouveront aux différents emplacements ou seront distribués au début du salon. Des stocks de badges se trouveront au Point Info ou au vestiaire en cas de besoin.

EN AUCUN CAS, L'ENLÈVEMENT DES LIVRES EXPOSÉS NE POURRA DÉBUTER AVANT L'HEURE DE FERMETURE.

Pour ce qui est du démontage, il pourra se faire soit le dimanche entre 18h et 20h, soit le lundi entre 8h et 11h. Passé ce délai, l'organisateur procédera d'office à l'évacuation des marchandises et du matériel restant aux frais, risques et périls de l'exposant. L'asbl se réserve en outre un droit de rétention sur ces marchandises. Nous demandons aux participants de respecter strictement les horaires, dont dépend en partie notre organisation. Leur non-respect pourra mener le comité d'organisation à refuser une candidature lors d'une édition ultérieure.

Matériel :

L'exposant devra veiller au bon usage de l'emplacement et du matériel mis à sa disposition. A la fin du salon, il devra tout remettre dans le même état qu'avant la manifestation. Toute modification ou détérioration du matériel est rigoureusement interdite. S'il y a lieu, une évaluation des dégâts sera faite par un expert et leur montant sera facturé à l'exposant.

Nous ne fournissons PAS de grilles caddies, de parois ou de multiprises. Au cas où des nappes seraient disposées sur les tables, nous demandons aux exposants de

les laisser en place et en bon état (leur recouvrement est cependant autorisé). Pour le reste, chaque participant peut aménager son emplacement comme il le souhaite, en veillant à rester en harmonie avec la décoration générale du salon et à respecter les règles élémentaires de sécurité et de confort. Tout matériel de décoration (affiches, nappes, autres) devra être enlevé à la fin du salon par les soins de l'exposant.

Sont interdits tout élément de décoration ou de présentation susceptible d'endommager le matériel d'exposition ou les locaux du salon, ainsi que tout matériel susceptible d'occasionner un incendie (bougies...) ou une explosion (bombonnes d'hélium etc.). A ce sujet, tous les matériaux et tissus servant à la décoration doivent être ignifugés. Il est interdit d'enfoncer des clous ou des vis dans les murs du Lotto Mons Expo ainsi que dans les cloisons des stands. Est aussi proscrite l'utilisation de colle et de peinture.

La décoration de tout stand se doit de préserver le voisinage de chaque exposant et le flux du public. En aucun cas, les produits exposés ne devront déborder de l'emplacement du stand, ni empiéter sur les allées réservées à la circulation. D'une manière ou d'une autre, il est interdit de déranger les occupants de stands voisins et leurs visiteurs par des animations ou manifestations bruyantes, ou par un comportement inadéquat. L'organisateur détermine les conditions d'emploi de tout procédé sonore, audiovisuel ou lumineux sur les stands ; il revient à l'exposant d'entreprendre les démarches nécessaires à l'utilisation de ces outils (droit de monstration, Sabam...).

L'exposant veillera à ne pas laisser visible les emballages en carton ou tout autre matériau ne servant pas à la présentation sur le site d'exposition, à l'intérieur des stands ou dans leur voisinage immédiat. Un vestiaire surveillé et gratuit sera mis

à disposition des exposants.

Présence sur le stand :

Pendant les heures d'ouvertures, les exposants veilleront à rendre accessible au public le contenu de leur stand. Ils géreront eux-mêmes la vente des livres qu'ils exposent et ils encaisseront le montant des ventes. Nous demandons aux personnes qui ne pourraient être physiquement présentes au salon qu'une seule journée de nous tenir informés de leur absence. Nous leur demandons également de ne pas laisser de tables vides (en déposant, par exemple, des documents relatifs à leur maison d'édition, des reproductions de couverture d'ouvrages ou tout autre élément susceptible d'occuper la table). Cette remarque est également valable pour les exposants qui seraient impliqués dans une conférence, une animation ou une discussion.

Un emplacement non occupé effectivement par un exposant et pour lequel les organisateurs n'auraient pas été avertis la veille de l'ouverture à midi au plus tard sera, sans avis préalable et de plein droit, attribué à un autre candidat sans que l'exposant puisse réclamer des dommages quelconques, ni se soustraire aux obligations financières qu'il a contractées.

L'exposant ou son personnel ne peut en aucun cas (sauf avis contraire des organisateurs) accoster le public, ni distribuer des prospectus en dehors de la surface de son stand,

ni faire de la publicité pour une firme n'exposant pas au salon. De même, il est interdit d'apposer des affiches en dehors de l'espace du stand. Notez également que la participation à la manifestation est incessible. L'admission est nominative et il est interdit au participant de céder, sous-louer ou partager son emplacement, sans en avoir préalablement averti les responsables de l'asbl.

Les exposants ne pourront exposer ou mettre en vente des livres appartenant au fonds d'un autre

éditeur présent sur le salon, à moins d'en être le représentant officiel. Les organisateurs du salon se réservent le droit en tout temps, même après ratification, de rejeter, refuser ou retirer, en tout ou en partie, le contenu d'un stand qui ne respecte pas les règles du salon, ou d'en expulser l'exposant ou son personnel. Dans ce cas, l'exposant n'aura pas le droit de poursuivre le salon en dommages ou autrement, ni de réclamer de remboursement.

En cas de non-occupation de l'emplacement pour une quelconque raison ou d'annulation à moins de 90 jours du salon, les sommes versées et/ou restant dues restent acquises à l'organisateur à titre de dédommagement, même en cas de relocation à un autre exposant. Aucun remboursement ne sera effectué, à moins d'adresser une lettre recommandée à l'attention de l'organisateur dans les 90 jours qui précèdent le salon.

Assurance :

Les exposants sont responsables de leurs employés, agents et fournisseurs durant leur présence sur les lieux de l'événement. Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité. En cas d'accident, de dommage, d'attentat ou d'annulation totale ou partielle causée par un cas de force majeure décidée par ou imposée à l'organisateur, le participant renonce à tout recours contre l'asbl Mon's livre ou ses partenaires.

Chaque exposant est responsable de son emplacement, de son installation et du matériel mis à sa disposition. Il gère et surveille ses stocks. Il est donc conseillé que les participants assurent leur emplacement et son contenu par leurs propres moyens. L'assurance de responsabilité de l'organisation est complémentaire des assurances individuelles des participants. En aucun cas, l'organisation ne peut être tenue responsable de la perte, de la disparition, du vol ou des dégradations des marchandises.

En dehors des heures d'ouverture, l'espace d'exposition sera fermé à clé et protégé par une alarme.

Logement et restauration :

Il est interdit de vendre des boissons ou de la nourriture sur les stands (sauf avis contraire de la direction). L'hébergement et la restauration sont à la charge des exposants. Au sein du salon, les participants pourront se procurer différentes boissons au bar. Il sera aussi possible de se restaurer sur le site, via les food-trucks. Enfin, un café/thé de bienvenue sera offert le samedi et le dimanche entre 9h et 10h.

Concernant le logement, notre partenaire l'hôtel Ibis Mons Centre Gare sera heureux de vous accueillir. En tant qu'exposant de Mon's livre, vous avez droit, pour toute réservation faite avec le code «Livre» en direct à l'hôtel (par mail à ibismons@monshotels.be ou au +32(0)65.84.74.40) à un tarif préférentiel (annulation sans frais jusqu'au jour de l'arrivée, taxe de séjour en supplément). Veuillez contacter l'hôtel pour plus d'informations.

Internet :

Aucun wifi n'est accessible au Lotto Mons Expo. Seuls les exposants qui en font la demande via ce formulaire d'inscription recevront un boîtier privé leur permettant de se connecter à Internet. Les utilisateurs sont invités à gérer leur consommation en « bons pères de famille ». Tout surcôté

occasionné par une consommation excessive pourra être facturée au locataire du boîtier concerné. L'asbl Mon's livre n'est en rien responsable des sites visités sur les réseaux par les participants au salon.

Soirée Mon's livre 2019 :

À l'occasion de Mon's livre, une soirée détente avec buffet assis et animation par un(e) humoriste belge est également organisée au Lotto Mons Expo, le samedi 16 novembre à partir de 19h30. Elle est placée sous le signe de la convivialité, en compagnie des invités du salon et des partenaires qui soutiennent Mon's livre... A ne manquer sous aucun prétexte !

En tant qu'exposant, vous avez la possibilité de prendre part à cette soirée au tarif préférentiel de 35€ (au lieu de 40€), comprenant le spectacle, l'apéritif, le repas, le café et le dessert (boissons non incluses). Si vous souhaitez participer à cette soirée, n'hésitez pas à le faire savoir par mail. Une facture de confirmation vous sera envoyée. Seul le versement du prix d'entrée sur le compte confirme la réservation.

Bons d'achat à destination des bénévoles Mon's livre :

Les bénévoles de l'équipe Mon's livre recevront des bons d'achat de 15€ à faire valoir pendant le salon sur le stand de leur choix. Nous vous demandons d'accepter ces bons, en n'oubliant pas de les faire signer par les clients. [Vous pourrez récupérer](#)

[sans délai le montant en liquide au stand « Mon's livre », sur remise du bon signé.](#) Les bons à destination des blogueurs sont, eux, valables uniquement sur le stand des éditions Mon's livre.

Droit à l'image :

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser leurs noms, photographies, images ou publications à des fins publicitaires en rapport avec le salon, sur tout support de son choix, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à une rémunération. Ces données seront notamment présentes sur le site internet de l'association.

Facebook :

Une bonne façon de faire parler de la participation d'un exposant à Mon's livre est de faire vivre la page officielle du salon (www.facebook.com/MonsLivre). Néanmoins, celui qui souhaite créer son propre événement Facebook (ou autre) afin de promouvoir et faire connaître sa présence est encouragé à le faire à condition que l'annonce revête la forme suivante : Titre = [Nom de l'exposant] + « en dédicace » + « à Mon's livre 2019 » !

L'organisateur se réserve le droit de solliciter des modifications.

Pour plus d'informations
Catherine Hocquet, Présidente
Route d'Ath, 112c - 7020 Nimy
+ 32 (0)476/21.27.75 ; + 32 (0)65/31.49.63.
info@monslivre.be
www.monslivre.be

Rejoignez aussi Mon's livre sur Facebook : www.facebook.com/MonsLivre

